

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 601

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Ventes et cessions

488 575 085 RCS Lille-Métropole.

ATEMPOLIVING.

Forme : Société à responsabilité limitée (à associé unique).

Capital : 1000 EUR.

Adresse : 290, rue des Fusillés, 59650 Villeneuve-d Ascq.

Précédent propriétaire : 824 813 869 RCS Lille-Métropole. **OXALIS CONSULTING.** 488 575 085 RCS Lille-Métropole.

ATEMPOLIVING.

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au BODACC relatif au projet commun de fusion. Société absorbante : ATEMPOLIVING, Forme : Société à responsabilité limitée, Adresse du siège : LE LAVANDOU (83980) - Aiguebelle - 88, corniche des roches roses, Capital : 1.000 €, Numéro unique d'identification : 488.575.085, Lieu d'immatriculation : TOULON. Société absorbée : OXALIS CONSULTING, Forme : Société à responsabilité limitée, Adresse du siège : LILLE (59800), 11 rue du lieutenant Colpin, Capital : 1.000 €, Numéro unique d'identification : 824.813.869, Lieu d'immatriculation : LILLE METROPOLE. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 2.019.832,66 €, Passif : 6.672,88 €. Rapport d'échange des droits sociaux et le montant prévu de la prime de fusion : L'opération, constituant une fusion dite "simplifiée" ne donnera lieu à aucune augmentation de capital de la société absorbante, à aucun rapport d'échange des droits sociaux ni à aucune prime de fusion. Date du projet commun de fusion : 30 juillet 2026. Date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société absorbante : Tribunal de commerce de TOULON le 3 août 2026. Pour la société absorbée : Tribunal de commerce de LILLE METROPOLE, le 3 août 2026..